

PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS

Plus vous réservez tôt plus vous étalez sans frais le paiement de votre séjour en cure thermale conventionnée incluant des prestations complémentaires ou en cure Prévention Santé.

Aïga Resort Thermal & Spa vous offre la possibilité de payer en plusieurs fois sans frais, avant votre arrivée en cure, **hébergement, restauration, option de cure premium, programmes ou soins complémentaires ou encore vos soins de cure prévention santé sans frais, avant votre arrivée en cure conventionnée**, et ainsi faciliter la gestion de votre budget. Avec ce nouveau service souple, fiable et gratuit, plus vous réservez tôt, plus vous pouvez étaler votre paiement. Le nombre d'échéances mensuelles correspond au nombre de mois entre votre date de réservation et votre date d'arrivée en cure.

Réservez tôt pour profiter d'un étalement du paiement du prix des prestations réservées.

Comment faire :

- 1) **Réservez vos soins** en versant un paiement de 70€ par prélèvement SEPA.
- 2) **Réservez également** vos prestations complémentaires auprès d'Aïga resort thermal (hébergement, restauration, assurance annulation, options de cure premium, cure prévention santé...) et déterminez à l'aide du bulletin de réservation **le montant total de votre séjour** (hors frais de cure conventionnée).
- 3) Cette somme est ensuite divisée **en échéances égales**. Le nombre d'échéances mensuelles est déterminé au moment de votre réservation en fonction du nombre de mois qui vous sépare de votre date d'arrivée; le mois de la cure exclu. Par exemple : vous réservez le 15 décembre pour une cure en juin, vous pouvez ainsi payer en 5 mensualités identiques.
- 4) **Remplissez l'autorisation** de prélèvement SEPA ci-dessous qui doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant la première opération de prélèvement et de préférence avec votre bulletin de réservation. Ce service est sécurisé et utilisé uniquement pour le mandat que vous nous donnez.
- 5) **Joignez un RIB ou RIP** de votre compte bancaire sur lequel le débit aura lieu, pensez bien à **apposer votre signature au dos du RIB ou du RIP**.
- 6) Le système est en place ! Assurez-vous que le compte est suffisamment approvisionné avant chaque prélèvement.
- 7) Nous vous enverrons un échéancier de paiement au plus tôt 14 jours avant le premier prélèvement.
- 8) En cas d'annulation, les conditions générales de vente d'Aïga Resort thermal & Spa s'appliquent comme pour un paiement total ou partiel par chèque ou carte bancaire.

En remplissant ce formulaire, je consens expressément à ce que les informations personnelles ainsi communiquées servent au traitement de ma demande de règlement en plusieurs fois.

En application de la Loi 78-17 dite Informatique et Libertés et du règlement UE 2016/679 dit RGPD, je suis informé(e) que je dispose d'un droit de consultation, de rectification et de suppression de mes données personnelles sur demande auprès du délégué à la protection des données (dmdp@france-thermes.com).

NOM, PRÉNOM DU CURISTE :

TÉLÉPHONE :

CODE POSTAL :

(Si différent du nom du débiteur)

1 - FORMULAIRE REMPLI LE : / / 2 - DATE D'ARRIVÉE EN CURE : / / 3 - NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS (2 - 1 HORS MOIS DE CURE) :

4 - MONTANT TOTAL DE VOTRE RÉSERVATION : €
(hors cure thermale conventionnée)

6 - JOUR SOUHAITÉ DU PRÉLÈVEMENT DANS LE MOIS : 1^{er} du mois 15 du mois

5 - MONTANT DE CHAQUE ÉCHÉANCE (4 / 3) :

Tenez compte du délai de 30 jours (y compris délai postal) pour la mise en place du 1^{er} prélèvement. Par défaut, ce sera le jour suivant votre souhait qui sera appliqué.

Mandat de prélèvement SEPA à compléter et à adresser à : Aïga Resort Thermal & Spa - 9A avenue du Général de Gaulle - CS 10051 - 63140 Châtel-Guyon

NOM ET PRÉNOM DU DÉBITEUR :

IDENTIFIANT CRÉANCIER (A) :

GB18ZZZSDDBARC000007495895204

COMPTE À DÉBITER (B)

Numéro International Bank Account Number (IBAN) inscrit sur votre RIB ou RIP à recopier ci-dessous :

Référence (réservé à l'administration)

Je joins un RIB ou RIP de ma banque à débiter
(penser à le signer au dos)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) GC re Resort Thermal de Châtel-Guyon (Aïga Resort Thermal & Spa - RTC) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GC re Aïga resort thermal. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Si nous estimons que les conditions de mise en place de ce service pour le Débiteur ne sont pas réunies, nous nous réservons le droit de ne pas lui appliquer.

Signature :

Date :

VERSEZ VOS ARRHERS PAR PRÉLÈVEMENT

Réservez votre cure thermale conventionnée au sein d'Aïga Resort Thermal & Spa (soins uniquement) en versant vos arrhes de 70€ par personne et par cure.

Aïga Resort Thermal & Spa vous offre la possibilité de payer par prélèvement vos arrhes lors de la planification de votre cure.

Comment faire :

- 1) **Choisissez le prélèvement bancaire** pour le règlement de vos arrhes à la place du règlement par chèque ou carte bancaire.
- 2) **Remplissez l'autorisation** de prélèvement SEPA ci-dessous.
Ce service est sécurisé et utilisé uniquement pour le mandat de prélèvement SEPA que vous nous donnez.
- 3) **Joignez un RIB ou RIP** de votre compte bancaire sur lequel le débit aura lieu, pensez bien à **apposer votre signature au dos du RIB ou RIP**.
- 4) Le système est en place ! Assurez-vous que votre compte bancaire est suffisamment approvisionné avant chaque prélèvement.
- 5) En cas d'annulation, les conditions générales de vente d'Aïga Resort Thermal & Spa s'appliquent comme pour un paiement total ou partiel par chèque ou carte bancaire.

En remplissant ce formulaire, je consens expressément à ce que les informations personnelles ainsi communiquées servent au traitement de ma demande de règlement en une fois.

En application de la Loi 78-17 dite Informatique et Libertés et du règlement UE 2016/679 dit RGPD, je suis informé(e) que je dispose d'un droit de consultation, de rectification et de suppression de mes données personnelles sur demande auprès du Délégué à la protection des données (dppd@france-thermes.com).

NOM, PRÉNOM DU CURISTE :
(Si différent du nom du débiteur)

TÉLÉPHONE :

CODE POSTAL :

1 - FORMULAIRE REMPLI LE : / /

2 - DATE D'ARRIVÉE EN CURE : / /

3 - MONTANT TOTAL DES ARRHERS ET DU PRELEVEMENT* :

70€ x PERSONNE(S) =€

*prélèvement en 1 fois. Si vous réservez pour l'année N+1, le prélèvement aura lieu fin de l'année N.

Mandat de prélèvement SEPA à compléter et à adresser à :

Resort Thermal de Châtel-Guyon - RTC - 9A avenue du Général de Gaulle - CS 10051 - 63140 Châtel-Guyon

NOM ET PRÉNOM DU DÉBITEUR :

IDENTIFIANT CRÉANCIER (A) :

GB18ZZZSDDBARC0000007495895204

COMPTE À DÉBITER (B)

Numéro International Bank Account Number (IBAN) inscrit sur votre RIB ou RIP à recopier ci-dessous :

Référence (réservé à l'administration)

Je joins un RIB ou RIP de ma banque à débiter
(pensez à le signer au dos)



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) GC re Resort Thermal de Châtel-Guyon - RTC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GC re Resort Thermal de Châtel-Guyon - RTC. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Si nous estimons que les conditions de mise en place de ce service pour le Débiteur ne sont pas réunies, nous nous réservons le droit de ne pas lui appliquer.

Signature :

Date :